

# Relais de commutation de 20 A sans fil, Gradateurs de 0 à 10 V sans fil (RF) pour la commande de charges Contrôleur de charges sans fil

**LEVITON®**

N<sup>os</sup> de cat. LU20S, LU107 et LU04P

PK-A3314-10-05-2C

## AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE!**
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

## MISES EN GARDE

- Les produits décrits aux présentes ne doivent être utilisés qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- Les produits décrits aux présentes sont pour l'intérieur seulement.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

## DIRECTIVES

## FRANÇAIS

## Description des produits

Les contrôleurs de charges Lumina RF sont des composants d'un plus gros système de commande sans fil. Ils nécessitent l'utilisation d'un contrôleur de pièce compatible pour créer des réseaux au sein desquels leurs fonctions seront déterminées.

Les dispositifs sans fil RF communiquent entre eux, et avec le contrôleur de pièce, au moyen de signaux radio de 2,4 GHz sur un réseau maillé sans fil. Chacun de ceux qui sont alimentés par du courant ordinaire sert de répéteur, assurant que les signaux se rendent partout dans le réseau.

## Préparation

- Les produits décrits aux présentes doivent être installés à l'extérieur d'un luminaire ou à l'intérieur d'une boîte de raccordement.
- Dans ce dernier cas, il faut employer un couvercle de plastique (le métal nuit aux signaux RF).
- Le modèle LU107 emploie des fils de commande à basse tension de 0-10 V c.c. qui peuvent être raccordés comme étant de classe 1 ou 2.

**REMARQUE RELATIVE AU MODÈLE LU107 :** pour le câblage de commande de 0-10 V, il faut raccorder le fil violet au fil de ligne et le fil rose au fil commun en employant des méthodes de classe 2, telles que décrites aux présentes, dans les directives des ballasts/luminaires/régulateurs employés ou encore sur les étiquettes de ces derniers. Il faut en outre respecter les exigences de toutes les autorités en la matière en ce qui concerne les types de fil à utiliser, les manchons à privilégier, les méthodes d'isolation, etc.

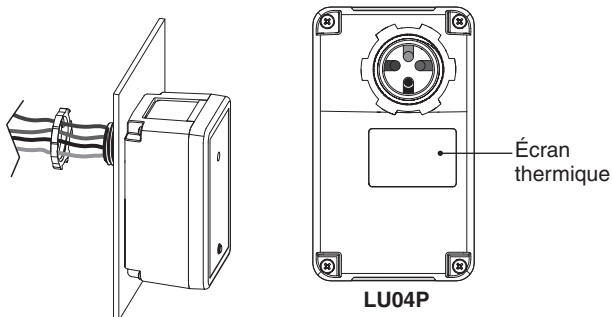
**REMARQUE :** selon la date de fabrication du dispositif, le fil rose de 0-10 V pourrait être gris.

## Installation

**AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien hors tension avant de procéder au câblage!

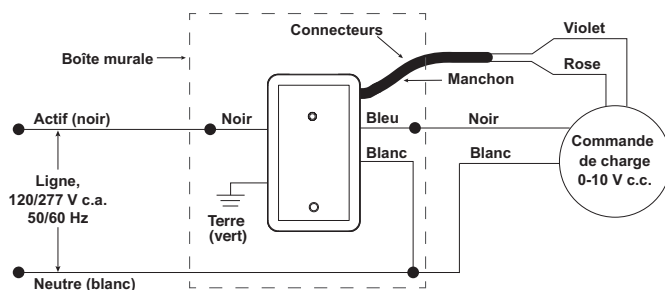
1. Fixer le dispositif de commande au luminaire ou à la boîte via le trou ou la débouchure de 1/2 po (1,3 cm), en l'assujettissant au moyen du contre-écrou fourni.

**REMARQUE :** il faut s'assurer que l'écran thermique du modèle LU04P reste en contact avec la paroi métallique de la boîte. Ce modèle ne peut être installé dans une boîte fermée.

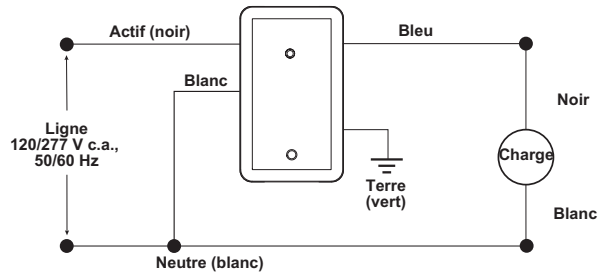


2. Dénuder les fils sur 3/4 po (1,9 cm) et les raccorder conformément au schéma de câblage. S'assurer que les fils sont solidement reliés et qu'aucune section de cuivre n'est exposée.

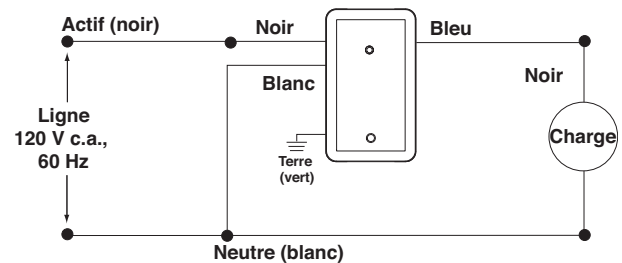
### a. Schéma de câblage du modèle LU107



### b. Schéma de câblage du modèle LU20S



### c. Schéma de câblage du modèle LU04P



3. Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
4. Confirmer l'exactitude du câblage du système en utilisant le bouton d'essai pour commuter le dispositif et passer chacun des niveaux de gradation préalablement réglés. Cela confirmera que le câblage a été bien fait.
5. Passer à la section de configuration et de programmation du système. Se reporter aux directives du contrôleur de pièce.

## Configuration et programmation du système

1. Pour que le système fonctionne, ses composants doivent lui être associés. Le processus d'association diffère selon le modèle.

### a. LU107, LU20S

Les dispositifs sont en mode d'association automatique quand on les met sous tension. Cela veut dire qu'ils chercheront un réseau et s'associeront à un contrôleur de pièce sans que les utilisateurs aient quoi que ce soit à faire. Se reporter aux directives de programmation du contrôleur de pièce pour obtenir plus de détails.

Si un modèle LU107/LU20S ne s'associe pas automatiquement, rétablir les valeurs par défaut et réessayer.

### b. LU04P

- i. L'association de ce dispositif doit être déclenchée manuellement.
- ii. Mettre le contrôleur de pièce en mode d'association.
- iii. Enfoncer le bouton de commutation/réinitialisation pendant sept secondes. Le témoin clignotera en ambre. Appuyer brièvement sur le bouton. Le témoin clignotera en vert, et le dispositif commencera à chercher un réseau.
- iv. Une fois l'association faite :
  1. le témoin clignotera en VERT trois fois si l'opération a réussi;
  2. le témoin clignotera en ROUGE trois fois si l'opération a échoué.

WEB VERSION

2. Rétablissement des valeurs par défaut — si le dispositif n'arrive pas à s'associer à un réseau, ou si on souhaite rétablir ses valeurs par défaut pour n'importe quelle autre raison, il faut procéder comme suit.

a. LU107, LU20S

- Enfoncer le bouton du dispositif pendant 20 secondes (ne pas dépasser 25 secondes), jusqu'à ce que le témoin clignote en ambre une deuxième fois. (Il aura clignoté en ambre une première fois après cinq secondes.)
- Relâcher le bouton.
- Durant la réinitialisation, le témoin clignotera en ambre et en vert rapidement. Dès que le clignotement cesse, le dispositif réinitialisé revient en mode d'association automatique, cherchant un réseau à joindre. Le témoin sera vert si la charge est hors tension, ou sera éteint si la charge est sous tension. Il clignotera une fois toutes les 30 secondes pendant qu'il cherche le réseau.

b. Modèle LU04P

- Enfoncer le bouton pendant 14 secondes. Le témoin clignotera rapidement en rouge/ambre.
- Relâcher le bouton.
- Une fois la procédure terminée, le dispositif se réinitialisera.

• Suivre les directives relatives à l'installation de ce modèle pour savoir comment l'intégrer au système.

3. Fonctions du témoin et du bouton

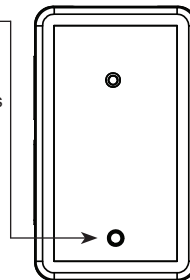
a. Témoin

- Vert quand la charge est sous tension
- Éteint quand la charge est hors tension
- Clignotant vert/rouge/ambre durant le processus d'association et le rétablissement des valeurs par défaut.

b. Bouton de commutation/réinitialisation —

activation manuelle et vérification de la charge quand on appuie brièvement dessus. La séquence mise sous tension/mise hors tension/gradation varie selon le dispositif :

- LU107: hors tension > 10% > 50% > 100%
- LU20S: hors tension > sous tension
- LU04P: hors tension > sous tension



#### FICHE TECHNIQUE

Nos de catalogue	Relais de commutation (LU20S-DNW)	Gradation de 0 à 10 V, absorption de 50 mA (LU107-DNW)	Gradateur à coupure de phase (LU04P-1NW)
<b>Tension/fréquence d'entrée</b>	120-277 V c.a., 50/60 Hz	120-277 V c.a., 50/60 Hz	120 V c.a., 60 Hz
<b>Courant d'entrée</b>			
120 V	Au repos : 0,2 W Maximal : 0,5 W + courant de charge	Au repos : 0,2 W Maximal : 0,5 W + courant de charge	Au repos : 1,0 W Maximal : 1,2 W + courant de charge
277 V	Au repos : 0,3 W Maximal : 0,6 W + courant de charge	Au repos : 0,3 W Maximal : 0,6 W + courant de charge	Non pris en charge
<b>Charges nominales</b>			
Usage général à 120 V	20 A	Non pris en charge	Non pris en charge
DEL, LFC et ballasts électroniques à 120 V	10 A	8 A	360 W
DEL, LFC et ballasts électroniques à 277 V	10 A	5 A	Non pris en charge
Ballasts Mark 10MD à 120 V	Non pris en charge	Non pris en charge	800 VA
Ballasts magnétiques à 120 V	10 A	10 A	800 W
Ballasts magnétiques à 277 V	10 A	10 A	Non pris en charge
Charges résistives au tungstène à 120 V	6,67 A	6,67 A	800 W
Charges résistives au tungstène à 277 V	6,67 A	6,67 A	Non pris en charge
Moteurs à 120 V	1/4 ch (5,8 APC)	1/4 ch (5,8 APC)	Non pris en charge
Moteurs à 277 V	1/3 ch (3,0 APC)	1/3 ch (3,0 APC)	Non pris en charge
<b>Cote d'étanchéité</b>	IP30		
<b>Connexions réseau</b>	IEEE 802.15.4, 2,4 GHz, réseau maillé sans fil avec des distances maximales de 75 pi (22,9 m) entre dispositifs		
<b>Température de fonctionnement</b>	0 à 50 °C (32 à 122 °F)		
<b>Température de rangement</b>	-40 à 85 °C (-40 à 185 °F)		
<b>Utilisation :</b>	commande de fonctionnement		
<b>Type d'action</b>	1		
<b>Degré de pollution</b>	2		
<b>Impulsions de tension :</b>	4000 V	4000 V	2500 V

#### ÉNONCÉ DE MISE EN GARDE

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. aura pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes.

#### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes ont fait l'objet de tests et ont été jugés conformes aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Ces produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ces produits sont des sources de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre les produits et les récepteurs;
- brancher les produits à une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

#### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES D'INDUSTRIE CANADA (IC)

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Leur utilisation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) ils ne doivent pas produire de brouillage, et (2) leurs utilisateurs doivent accepter tout brouillage subi, même si ce dernier est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

#### AVIS RELATIF AUX MARQUES

L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs. Lumina est une marque déposée de Leviton Manufacturing Co., Inc. Bluetooth est une marque de commerce de Bluetooth SIG. Android est une marque déposée de Google LLC. iOS est une marque de commerce de Cisco. Mark 10 est une marque déposée d'Advance Transformer Co.

#### VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES

Afin de se conformer aux exigences de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE pour le grand public (environnements non contrôlés), le dispositif décrit aux présentes devrait être installé et utilisé à une distance minimale de 7,9 po (20 cm) de toute personne. Les produits décrits aux présentes ne doivent être ni installés ni utilisés près d'autres antennes ou transmetteurs.

#### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Le contrôleur de charges Lumina (LU04P-1NW) est fabriqué par **Leviton Manufacturing Inc., 201 N Service Road, Melville, NY 11746 www.leviton.com**. Il est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : il ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) il ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

#### GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.